

Conseil des AFFAIRES ÉTRANGÈRES

12 octobre 2015, Luxembourg

Le Conseil se réunira à partir de 9 h 30 et sera présidé par M^{me} Federica Mogherini, haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité.

Les ministres procéderont à un échange de vues sur la **Syrie**, compte tenu des dernières évolutions de la situation dans ce pays. Le Conseil devrait adopter des conclusions.

Au cours du déjeuner, les ministres aborderont la question des **migrations** à la suite de la conférence sur la route de la Méditerranée orientale et des Balkans occidentaux (8 octobre) et dans la perspective du **sommet de La Valette** sur la migration des 11 et 12 novembre. Le Conseil devrait adopter des conclusions sur la dimension extérieure de la migration.

Dans l'après-midi, le Conseil aura un premier échange de vue sur le futur des **relations entre l'UE et les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique** (à la suite de l'expiration de l'accord de Cotonou en 2020).

Enfin, les ministres feront le point sur les récentes évolutions politiques en **Libye**, suite à l'annonce par le représentant spécial du secrétaire général des Nations Unies Bernardino León du paquet final de l'accord politique le 8 octobre.

Conférence de presse:

16 heures Conférence de presse à l'issue du Conseil des affaires étrangères

* * *

Les conférences de presse et manifestations publiques peuvent être suivies par transmission vidéo à l'adresse suivante: <http://video.consilium.europa.eu>

La transmission vidéo, téléchargeable en format "diffusion" (MPEG 4), et la galerie de photos seront accessibles à l'adresse suivante: www.eucouncil.tv

* * *

¹ La présente note a été élaborée sous la responsabilité du service de presse.

Syrie

Le Conseil aura une discussion globale sur la Syrie. Les ministres feront le point des développements récents et débattront des conséquences politiques de l'escalade militaire sur le terrain.

L'approche de l'UE à l'égard de la crise en Syrie suit deux pistes: la lutte contre Daech et la recherche d'une solution politique pour mettre fin au conflit, dans le cadre des Nations Unies. L'UE n'est pas elle-même engagée dans le volet militaire de la lutte contre Daech, mais elle est active en faveur de la stabilisation, contre les combattants terroristes étrangers et contre le financement du terrorisme, ainsi que dans l'aide humanitaire.

L'UE met en œuvre la stratégie régionale pour la Syrie et l'Iraq, ainsi que pour la menace que constitue l'EIL/Daech, qu'elle a adoptée en mars 2015 et qui représente une contribution majeure aux aspects non militaires de la coalition internationale de lutte contre Daech.

En ce qui concerne le processus politique, l'UE soutient totalement les efforts déployés par M. Staffan de Mistura, l'envoyé spécial des Nations unies, pour parvenir à une transition pacifique et sans exclusive en Syrie.

Le débat sur la Syrie fait suite à une réunion au niveau ministériel sur la crise en Syrie, qui s'est tenue le 29 septembre à New York sous la coprésidence de l'UE et de la Jordanie, au cours de laquelle ont été examinés les moyens de donner une nouvelle impulsion aux efforts internationaux en matière d'aide humanitaire et d'accroître l'assistance vitale.

Plus de 12 millions de Syriens, soit plus de la moitié de la population, ont un besoin immédiat d'assistance sur le territoire syrien. Plus de la moitié des habitants ont été déplacés à l'intérieur de la Syrie ou vers les pays voisins. Près de 4 millions de réfugiés ont fui le pays en direction des pays voisins, la plupart vers la Turquie, le Liban et la Jordanie.

L'UE est le principal donateur à intervenir face à la crise en Syrie; la Commission et les États membres ont mobilisé ensemble au total plus de 4,2 milliards d'euros pour l'aide humanitaire et économique ainsi que l'aide au développement et à la stabilisation apportées sur le territoire syrien et en faveur des réfugiés syriens et de ceux qui les accueillent. L'UE a créé en 2015 un fonds d'affectation spéciale, le fonds "Madad", qui accepte les contributions des États membres et des pays tiers. La Commission a annoncé qu'elle allait apporter à ce fonds une contribution de 500 millions d'euros provenant du budget de l'UE.

Le Conseil devrait adopter des conclusions sur la Syrie.

[Communiqué des coprésidences: Réunion informelle au niveau ministériel sur la crise en Syrie, 29 septembre 2015, New York](#)

[Conclusions du Conseil du 16 mars 2015 relatives à la stratégie régionale de l'UE pour la Syrie et l'Iraq, ainsi que pour la menace que constitue l'EIL/Daech](#)

Migration

Au cours du déjeuner, dans le prolongement de la conférence sur la route de la Méditerranée orientale et des Balkans occidentaux (8 octobre) et dans la perspective du sommet de La Valette sur la migration des 11 et 12 novembre, les ministres procéderont à un échange de vues sur les aspects extérieurs de la politique migratoire.

La haute représentante informera les ministres des démarches diplomatiques qu'elle a effectuées à ce jour, y compris sa visite au Niger et les contacts qu'elle a eus lors de l'Assemblée générale des Nations unies. Elle rendra compte au Conseil européen, lors de sa réunion des 15 et 16 octobre, du débat tenu par les ministres.

Il est essentiel d'adopter une approche globale en matière de politique étrangère et de sécurité pour renforcer la coopération avec les pays d'origine et de transit afin à la fois de s'attaquer aux causes profondes de la migration irrégulière et de gérer les flux migratoires. Un état des lieux sur l'établissement du fonds d'affectation spéciale d'urgence de l'union européenne pour l'Afrique sera présenté.

Le Conseil devrait adopter des conclusions sur les aspects extérieurs de la politique migratoire.

[Déclaration - Réunion informelle des chefs d'État ou de gouvernement, 23 septembre 2015](#)

[Conclusions du Conseil sur la migration, 20 juillet 2015](#)

[Conférence sur la route de la Méditerranée orientale et des Balkans occidentaux, 8 octobre 2015](#)

[Sommet de La Valette sur la migration, 11 et 12 novembre 2015](#)

[Trouver des solutions aux pressions migratoires](#)

Relations entre l'UE et les pays ACP pour l'après-2020

Le Conseil fera le point et discutera de l'avenir des relations entre l'UE et les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) en vue de l'expiration de l'accord de Cotonou en 2020. Les ministres examineront quel arrangement sera le meilleur successeur à cet accord pour de faire progresser les intérêts conjoints après 2020.

L'UE et les pays ACP entretiennent des relations de longue date, qui remontent à 1975 et à la première convention de Lomé. Aujourd'hui, le partenariat ACP-UE a une portée globale: il comprend un volet politique et prévoit une coopération économique et commerciale ainsi que la coopération au développement.

La discussion du Conseil sera basée sur un document de consultation adopté par la haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et la Commission le 6 octobre 2015. Celui-ci lance le débat sur les relations entre l'UE et les États ACP après l'expiration de l'accord de Cotonou, tant sur le *contenu* souhaité pour le partenariat (des "valeurs partagées" et des "intérêts communs") que sur les *moyens* de le faire fonctionner au mieux ("vers un partenariat plus efficace").

L'accord de Cotonou a été signé le 23 juin 2000 et vient à expiration le 29 février 2020.

Au cours des deux dernières décennies, des évolutions majeures sont intervenues au sein de l'UE et du groupe des États ACP. L'UE compte à présent 28 États membres. Le groupe des États ACP, composé de 79 pays (tous les États ACP sont parties à l'accord de Cotonou, à l'exception de Cuba), n'a quant à lui jamais présenté une diversité aussi grande. La situation économique de nombreux pays ACP s'est améliorée alors que d'autres restent confrontés à d'importantes difficultés.

Les partenariats régionaux entre l'UE et l'Afrique, les Caraïbes et les îles du Pacifique ont été renforcés. Au niveau international, les leaders mondiaux viennent d'agréer l'Agenda 2030, définissant un nouveau cadre global pour la réduction de la pauvreté et le développement durable avec des objectifs ambitieux. Les relations futures devront s'adapter aux nouvelles réalités d'un partenariat multidimensionnel et multipartite.

Le Conseil tiendra un débat préliminaire sur la relation que l'UE veut avoir avec les pays ACP, son cadre global et ses instruments. Les problématiques liées à la paix et la sécurité, la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée, la migration et la coopération politique sera également discutées. Un premier débat approfondi sur le volet "développement" des futures relations devrait avoir lieu entre les ministres chargés de la coopération au développement lors de la session du Conseil du 26 octobre.

[Document de consultation conjoint intitulé "Vers un nouveau partenariat entre l'Union européenne et les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique après 2020"](#)

[Relations de l'UE avec le groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique \(ACP\)](#)

Libye

Les ministres feront le point sur les récentes évolutions politiques en **Libye**, suite à l'annonce par le représentant spécial du secrétaire général des Nations Unies Bernardino León du paquet final de l'accord politique le 8 octobre.

[Déclaration de la Haute représentante Federica Mogherini en soutien de l'accord politique final sur les discussions sur la Libye - 9 octobre 2015](#) (EN)

Autres points

Le Conseil devrait prendre un certain nombre de décisions sans débat (points "A"):

Soudan du Sud

Le Conseil devrait adopter des conclusions sur le Soudan du Sud. Le 26 août 2015, le gouvernement du Soudan du Sud a signé un accord de paix. Le Conseil devrait accueillir favorablement la signature de cet accord qui représente une avancée importante et demander qu'il soit mis en œuvre dans son intégralité, en temps voulu, de manière efficace et sans exclusive.

La situation humanitaire dans le pays reste catastrophique. 2,2 millions de personnes ont été déplacées, aussi bien à l'intérieur du pays qu'à l'extérieur, en raison de la guerre civile. Plus de quatre millions et demi de personnes ont été confrontées à une grave insécurité alimentaire et la population du Soudan du Sud a subi au cours des dix-huit derniers mois d'effroyables violations des droits de l'homme. L'UE fournit actuellement un tiers environ de l'ensemble des financements humanitaires destinés au Soudan du Sud afin de soutenir des programmes visant à sauver la vie de deux millions de personnes.

Le Conseil réaffirmera que l'UE est prête à s'investir davantage pour soutenir la mise en œuvre de l'accord de paix. L'UE maintiendra son aide au développement en ciblant les besoins directs de la population, notamment la mise à disposition de services de base dans l'ensemble du pays.

[Relations de l'UE avec la République du Soudan du Sud](#)

Bosnie-Herzégovine / Opération EUFOR ALTHEA

Le Conseil devrait adopter des conclusions sur la Bosnie-Herzégovine et l'opération EUFOR ALTHEA. Il devrait renouveler le mandat de l'opération soutenant les autorités de la Bosnie Herzegovine dans le maintien d'un environnement

[Relations de l'UE avec la Bosnie-Herzégovine](#)

[Opération EUFOR ALTHEA](#)
